



S o c i é t é C e n t r a l e C a n i n e
p o u r l ' a m é l i o r a t i o n d e s r a c e s d e c h i e n s e n F r a n c e
1 5 5 a v e n u e J e a n J a u r è s - F 9 3 5 3 5 A u b e r v i l l i e r s C e d e x
T 0 0 3 3 (0) 1 4 9 3 7 5 4 0 0 - F 0 0 3 3 (0) 1 4 9 3 7 0 1 2 0 - W w w . s c c . a s s o . f r

Assemblée Générale de la Société Centrale Canine

Jeudi 13 Mai 2004

Rapport moral du Président

2003 fut non seulement l'année du renouveau de votre confiance, ce dont l'équipe en place et moi-même vous remercions à nouveau, mais également un exercice aboutissant à un redressement renforcé et décisif pour l'avenir de la Fédération.

Les résultats du Livre des Origines Français

Les résultats du Livre des Origines Français sont bons comme vous l'exposera notre trésorier. La poursuite de nos efforts à tous sur le chien de race conduit à plus de produits (6.667.919 € soit près de + 9,16 %) et la vigilance de votre Fédération à encore moins de charges.

Nous disposons désormais de la visibilité indispensable et des moyens pour investir, rénover nos services et vous en proposer.

Nous avons déjà entamé cette démarche ainsi que vous le confirmera la suite de mon exposé, mais soyez conscients que seule la partie émergée de l'iceberg n'est pour le moment réellement visible.

Le chantier en cours est d'importance tant sur les domaines abordés que sur le plan financier. Cela d'autant que l'avenir de la Fédération avait été dans le passé quelque peu délaissé puis bloqué en 2000, suite aux mesures d'urgence adoptées pour faire face à la crise naissante du Fichier National Canin.

La gestion d'un tel chantier nécessite de pouvoir effectuer des investissements à court terme conséquents tout en nous permettant d'assurer un renouveau de notre politique de communication et d'information à votre égard.

Il s'agit également d'être prêts à pallier une éventuelle évolution défavorable des inscriptions, à l'instar de certains de nos voisins européens, et de faire face à la situation traversée par le Fichier National Canin.

Les résultats du Fichier National Canin

Produits : + 9,16 %

Charges : - 4,8 %

Le relatif maintien des produits issus du tatouage, résultant du plein effet de la hausse de tarif effectuée en juillet 2002, ne doit pas faire ignorer le déficit de l'exercice pour 258 514 €.

Cela malgré une gestion très rigoureuse (pour rappel le déficit fut de - 711 000 € en 2002), des dizaines de milliers de dossiers en retard et une progression inéluctable de l'identification par transpondeur électronique qui a représenté 37,6 % des immatriculations en 2003 et représente déjà 43,8 % au 1^{er} trimestre 2004.

Je crois pouvoir deviner la question qui pourrait brûler les lèvres de certains :

Dans de telles conditions, qu'attendez-vous pour dénoncer cette situation et mettre l'Etat devant ses responsabilités ?

Tout a été entrepris par la Fédération en ce domaine :

- Une procédure auprès des tribunaux administratifs en dénonciation des conventions nous liant avec l'Etat, procédure en cours. Maître BRIARD vous en a fait une synthèse précise en avant propos.
- Une procédure, auprès des mêmes tribunaux, en dommages et intérêts contre l'Etat, également en cours.

- Une vaste campagne nationale dénonçant la situation. Je profite de l'occasion pour tous vous remercier à nouveau de nous avoir soutenus par dizaines de milliers, si ce n'est centaines de milliers, au cours de cette campagne.
- Une activité de lobbying très soutenue auprès des hommes politiques et d'influence.

Sans oublier, malgré leur médiocre résultat à ce jour, nos réunions au cabinet du Ministre ou dans ses services, au cours desquelles nous nous sommes efforcés de faire comprendre et prendre en compte nos impératifs de gestion et les besoins des usagers de ce service public.

Mais dès le départ les dés étaient-ils pipés et les choix déjà faits ?

Privés des moyens d'assurer le quotidien, privés de possibilités d'investissements, n'aurions-nous pas été de même privés d'une véritable négociation ?

L'administration a donc mis en route son « bulldozer » au nom d'intérêts particuliers et au mépris de la cynophilie ainsi que des usagers. Tel a été, pour le moment, son choix.

Il nous fallait des garanties pour simplement poursuivre notre mission. Or rien de sérieux ni de pragmatique ne nous fut proposé en dehors de mesurées destinées à ménager un lobby et à endormir la Société Centrale Canine.

Notre dossier ne fut donc jamais apprécié objectivement et il est même tenté, à l'heure actuelle, sur le plan juridique, de nous faire endosser la responsabilité des dysfonctionnements du service public... Un comble...

L'administration semblerait s'orienter vers une future procédure d'appel d'offre.

Quand et dans quelles conditions ? Nous l'ignorons. Bien que le Comité, dans ce contexte, ne puisse pas encore se prononcer, il serait tout à fait possible que la Société Centrale Canine se présente à l'appel d'offre, au moins fort l'honneur au mieux par volonté de démontrer que nous sommes plus que jamais capables de poursuivre et d'assurer, pleinement et efficacement, nos missions.

Ainsi nous aurions eu le mérite d'avoir tenu bon et d'avoir mené jusqu'au bout, avec nos conseils et leurs équipes (Maître Louis BOUDIAS pour l'aspect social, Maître François-Henri BRIARD en charge des recours administratifs, Monsieur Thierry COSTE, lobbyiste, et Maître Hubert LAFONT, Mandataire ad hoc, auxquels j'exprime toute ma reconnaissance) un combat qui en valait la peine bien que déloyal depuis son début.

Ainsi également, aurons-nous, par tous moyens et jusqu'aux limites extrêmes, défendu vos intérêts malgré le mépris avec lequel ceux-ci ont été, depuis le début de cette crise, considérés.

La modernisation de la Fédération, ainsi que je vous l'annonçais, est donc enfin en marche :

En interne, partie immergée, et en externe, partie émergente.

I - La Modernisation interne de la Fédération

A) Par une administration renouvelée

- La gestion des finances et des ressources humaines.

La Société Centrale Canine dispose désormais d'une nouvelle comptabilité générale, d'une comptabilité analytique et de tableaux de bord, de nouveaux traitements des salaires et déclarations sociales, et bientôt d'un programme performant de gestion des temps de présence et absence des collaborateurs.

- Les dossiers du Livre des Origines Français

Les formulaires

Les formulaires ont tous été réactualisés et remis à jour ainsi que les notes informatives les accompagnant : Confirmation, titre initial, livre d'attente, import, affixe, saillies, enfin pedigree et certificat de naissance dont je vous dirai un mot en deuxième partie.

Le traitement des dossiers

Une analyse fonctionnelle est en cours. Un consultant extérieur a été missionné avec pour objectifs principaux la prise en compte de vos besoins et, en interne, ceux des utilisateurs.

Je tiens, à ce propos, à rendre hommage aux collaborateurs salariés de la Fédération dont l'implication est remarquable sur ce projet comme au quotidien, ce qui n'est pas toujours aisé en raison de la disponibilité exigée ainsi que des surcroûts d'ennuis divers amenés par les difficultés du Fichier Canin.

Un plan complet sera achevé dès juillet 2004 et mis en œuvre dans la foulée.

Son objet prioritaire est de rapidement parvenir à une meilleure efficacité :

- dans l'organisation et la gestion de l'ensemble de nos fichiers
- dans le traitement simplifié de vos dossiers au présent et pour les évolutions à venir
- dans une offre considérablement accrue de nouveaux services à nos membres, par une restitution accentuée de l'information et une administration moderne bénéficiant de toutes les possibilités de l'internet.

B) Par des matériels nouveaux et des locaux en partie rénovés

- Cette modernisation des services ira, bien entendu, de pair avec une réactualisation de nos outils informatiques et autres. Pour l'informatique, nous partons toutefois d'investissements antérieurs non obsolètes, tels que Oracle et certains serveurs déjà installés.

- Nous avons achevé une rénovation de nos salles de réunion afin de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Nous procédons de surcroît à un renforcement de la sécurité des lieux, ayant été victimes l'an dernier, en plein jour, d'un vol à main armée dont les conséquences auraient pu être tragiques sans le sang-froid des collaborateurs de la Société Centrale Canine, impliqués malgré eux, et très récemment d'un forcené qui réclamait un chien dont, bien entendu, nous ne disposions pas, et qui a littéralement « explosé » notre hall d'accueil.

Le Fichier National Canin n'est pas, à priori, exclu de la modernisation, mais, dans le contexte actuel, « mis entre parenthèses » faute de moyens financiers .

Il en est de même, hélas, de notre standard téléphonique dont le blocage, subi par tous, n'est que le résultat de la crise du Fichier et pour lequel nous ne pouvons apporter, pour le moment, directement remède. La modernisation de notre internet va cependant absorber une partie, non négligeable, des difficultés ainsi occasionnées et vécues.

II - La Modernisation de la Fédération vers les membres affiliés et la cynophilie

A) L'internet

Sous l'impulsion de sa Commission informatique et de son tout aussi passionné que motivé Président (merci Imre Horvath de tant d'heures passées et du gros travail effectué pour la Fédération), plusieurs actions ont été décidées, déjà réalisées en tout ou partie ou à l'étude, suite à une large consultation destinée à collecter vos attentes.

Les réalisations :

- La mise en ligne des portées de chiots disponibles
- La carte d'identification Eleveurs : Les éleveurs disposent désormais de la possibilité de consulter et de suivre directement, via un code d'accès confidentiel d'ayant droit, leurs dossiers généalogiques. Il s'agit de la première marche d'accès à une véritable interactivité entre notre administration et ses usagers.
- Un sondage express en direct

Ces réalisations, non figées, vont progressivement faire l'objet d'améliorations et de compléments.

Les projets en cours d'étude :

- A court terme :

. Un service d'enquêtes en ligne

Plus d'informations générales (réglementaires, associatives...) et spécifiques (Agendas, formulaires, statistiques, résultats...)

. Une photothèque canine développée dans le sens d'un service interactif.

- A moyen terme :

. Une véritable administration, via internet, pour l'accomplissement des formalités administratives liées à l'élevage avec règlements en ligne.

- A terme :

. Dossiers de formation des éleveurs et accès direct aux modules de formation

. Accès aux informations par les ayants droit pour les chiens perdus /trouvés

. Commande et règlement en ligne des carnets de tatouage etc...

B) Les nouveaux documents officiels généalogiques réalisés

Pedigree et Certificat de naissance ont été rénovés afin non seulement d'être réactualisés et modernisés mais également de pouvoir intégrer, pour le développement qualitatif de l'élevage français, le progrès génétique (ADN, indices de performance, tares génétiques dans le cadre de protocoles d'éradication...), à l'instar des autres espèces animales.

C) La mise en place d'un Centre de Documentation Canin

Dépositaire d'un fond documentaire important, et de natures diverses (photos sur papier, plaques, diapos, supports magnétiques, négatifs, revues, livres anciens et récents, documents vidéo...), la fédération a décidé de faire connaître et de rendre accessible de telles richesses.

L'opération a été lancée en sa première phase, l'analyse de l'existant, le recensement.

Les deux autres étapes consisteront à collecter et analyser les besoins puis à définir les moyens nécessaires à l'exploitation, tant humains que matériels.

D) Elaboration de nouvelles fiches de race

En voie d'achèvement, avec la participation des clubs de races.

E) «Relookage» progressif de la ROCF et du SCC INFO

Sur la forme ainsi que sur le plan de la variété et de la densité des informations proposées, ces deux moyens de communication ainsi que leur diffusion sont progressivement améliorés.

III - LES ACTIONS DE LA FEDERATION POUR LA CYNOPHILIE

A) Relations avec notre Ministère de tutelle

Nos missions de service public (Fichier National Canin et Gestion du Livre des Origines Français) nous amènent à travailler avec les services de la Direction Générale de l'Alimentation, le Bureau de l'identification et celui de la Protection Animale.

C'est la Protection animale qui traite les trois dossiers, lesquels, pour une large part, influenceront le devenir de notre élevage. Ces textes sont en attente de parution au Journal Officiel et n'ont donc pas, pour le moment, donné lieu à des circulaires d'application.

Il s'agit de la Convention Européenne des droits de l'animal et du Décret sur les installations. Quant au décret sur la généalogie, il devrait être abordé en 2005.

▪ La Convention Européenne des droits de l'animal

C'est le sujet d'actualité et c'est pourquoi nous avons souhaité le traiter avant l'Assemblée Générale avec des personnalités qui ont déjà bien réfléchi aux conséquences de son application.

Les Professeurs Bernard DENIS et Raymond TRIQUET ont déjà abordé ce domaine lors des Etats Généraux du Bulldog anglais organisés par Madame Hélène DENIS, Président du Club de race.

Il nous faut faire des propositions acceptables permettant le contrôle des hypertypes et une réelle amélioration des cheptels raciaux. Heureusement, la Société Centrale Canine a toujours suivi des principes de bons sens pour son élevage, aidée en cela par les avis éclairés et prémonitoires de sa Commission zootechnique, des clubs de race et de leurs éleveurs. Pour les coupes d'oreilles, dès que nous serons officiellement informés, il nous faudra définir les nouveaux critères d'inscription à nos rassemblements de sélection, expositions ou épreuves de travail.

▪ Le Décret sur les installations

Ce texte doit représenter une avancée par rapport au précédent décret qui ne tenait pas compte des spécificités raciales de l'espèce canine. Il était en effet inconcevable de considérer qu'un carlin, un griffon fauve de Bretagne ou un dogue allemand aient les mêmes besoins en terme d'espace ou plus simplement de cadre de vie.

Les notions d'appellation de reproducteurs dans l'élevage (âge minimum passant de 3 à 6 mois) et la sortie de l'élevage pour les chiens en retraite en le signalant sur le livre réglementaire des entrées et sorties.

La notion de chien de compagnie pour les races des 9^{ème} groupe ou de petite taille pouvant permettre l'élevage dans le domicile familial.

La notion de races à faible effectif pour les cheptels de moins de cent naissances par an et dont l'effectif à l'étranger est également très faible.

Catherine BASTIDE-COSTE de la Fédération Féline en charge du Livre Officiel des Origines Félines, Anne-Marie LE ROUEIL du Syndicat National des Professionnels du Chien et du Chat, le Docteur Alain FONTBONNE de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, et le Docteur Dominique PLANCHENAUULT du Bureau des Ressources Génétiques ont permis de présenter ces aménagements à nos côtés afin que la notion d'éleveur-sélectionneur soit prise en compte pour la promotion du progrès génétique dans les espèces canines et félines.

▪ **Le Ministère de l'Environnement**

Nous avons peu de contacts avec les services du Ministère de l'Environnement essentiellement chargé de gérer les espèces sauvages. Nos amis des Fédérations d'éleveurs d'oiseaux sont beaucoup plus concernés ; C'est d'ailleurs au Ministère de l'Environnement qu'ont été initiées les notions de capacités à l'élevage et à la détention des animaux d'espèce sauvage. Celui-ci gère également l'activité et les réglementations relatives à la chasse.

Attentionnés par les associations spécialisées dont le club des bécassiers présidé par le Docteur Jean-Paul BOIDOT, l'Union Nationale des Fédérations de Chasseurs (UNFDC), où nous comptons des cynophiles avertis tels que son Président Henri de PONTCHALON et son Directeur Monsieur Pierre BUSSY, notre cabinet de lobbying « Lobbying & Stratégies » Monsieur Thierry COSTE, et l'Association Française des Amateurs de Chiens Courants (AFACC) avec son Président Pierre MOLINA, nous sommes intervenus conjointement pour bloquer puis amender un projet de réglementation qui réduisait de façon drastique les périodes d'entraînement pour les chiens de chasse, nos protocoles de sélection pour les races des 3^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} groupes étant gravement remis en cause. L'intervention et les argumentaires des quelques clubs de race et des organismes spécialisés tels que l'UNUCR (Union Nationale des Utilisateurs de Chiens de Rouge) ont été transmis. Ceux-ci ont été pris en compte et nous attendons la parution du nouveau texte plus conforme à nos attentes.

B) Relations avec les instances internationales et les autres Sociétés Canines

▪ **La F.C.I.**

Après avoir, dans le passé, eu une position relativement distante vis à vis de la Fédération Cynologique Internationale, nous avons fait en sorte de revenir sur le circuit international afin de faire entendre notre point de vue et faire valoir nos principes de sélection pour l'espèce canine.

Avec la Commission des Juges, la Commission des expositions et la Commission d'élevage nous avons fait évoluer nos réglementations afin qu'elles reprennent les textes internationaux validés par le Comité de la Fédération Cynologique Internationale.

Nos contacts avec le Président Hans MULLER sont excellents, le travail relationnel exercé de longue date par Monsieur François STRIBY porte ses fruits ; Il connaît parfaitement les dirigeants des sociétés canines Européennes, très influents au Comité central, et sait défendre les intérêts de la France.

Le Professeur Raymond TRIQUET est également en relation constante avec les dirigeants des organisations cynophiles nationales. Sa maîtrise parfaite des langues étrangères, un savoir encyclopédique acquis à la rédaction de ses ouvrages historiques et cynotechniques, ainsi que son travail de bénédictin à la Commission des Standards de la Fédération Cynologique Internationale, en font un ambassadeur irremplaçable de notre cynophilie.

▪ **La Section Europe de la Fédération Cynologique Internationale**

Notre représentant, 1^{er} Vice-Président de la Section, Monsieur François STRIBY, nous a déjà permis d'obtenir l'organisation du Championnat d'Europe 2002 à Paris Le Bourget. Cette section est présidée par Monsieur Jorgen Hindse MADSEN, Président de la Société canine du Danemark, que nous avons accueilli à Paris lors de l'Assemblée constitutive en 2001. Il y a une volonté d'organisation à l'exemple des sections Asie et Amérique du Sud, mais l'on peut regretter le peu d'intérêt manifesté pour les dossiers politiques et réglementaires qui sont maintenant un sujet de préoccupation pour toutes nos sociétés canines.

Si le Championnat d'Europe a fait connaître la cynophilie Française à de nombreux exposants étrangers, l'organisation du Championnat du Monde d'Agility à Liévin les 26, 27 & 28 septembre 2003, ainsi que du Championnat d'Europe des chiens courants à Cognac du 6 au 10 janvier 2004 ont été deux remarquables organisations où nous avons pu accueillir des dirigeants de la cynophilie du monde entier, donnant lieu à une publication dans la revue de la Fédération Cynologique Internationale, et à des compte rendus élogieux dans la presse de nombreuses sociétés canines étrangères.

Je tiens à remercier les organisateurs et tous les bénévoles : L'image flatteuse donnée par la pratique de disciplines ludiques telles que l'Agility et l'utilisation à la fois traditionnelle et particulièrement vivante de l'emploi du chien au travers de la chasse aux chiens courants, définit bien notre identité et nos convictions faites de tradition rurale, d'histoire mais également d'ouverture vers un monde citoyen demandeur d'activités sportives et de loisirs. En septembre prochain, le Club d'Ambes dans la région Aquitaine accueillera le Championnat du monde des chiens d'utilité suivi par toutes les administrations utilisant des chiens de service, gendarmerie, police, sécurité civile et pompiers. La préparation de ce Championnat plein de promesse est en cours.

Le grand projet avec la Fédération Cynologique Internationale est notre candidature à l'organisation du Championnat du monde de conformité au standard 2009. Celle-ci doit être proposée en 2005 lors de l'Assemblée Générale. Ce projet qui s'inscrit après un siècle d'existence initiée par la Belgique et la France, permettra de mettre en œuvre tout le potentiel du tissu associatif de la Société Centrale Canine avec l'aide de nos partenaires économiques.

Il regroupera certainement plus de 20.000 chiens et sera le plus formidable rassemblement de sélection pour l'espèce canine jamais organisé. C'est au minimum le double des engagements de l'exposition Européenne, le record à battre étant celui de CRUFTS avec 21.000 chiens.

▪ **La Société Canine Anglaise (English Kennel Club)**

La Société Canine Anglaise est la plus ancienne structure associative organisée pour la promotion du chien de race. Fondée en 1873 elle n'a pas rejoint la Fédération Cynologique Internationale lors de sa création, du fait essentiellement de l'établissement des règles sanitaires avec mise en quarantaine obligatoire. Ces mesures prises dès le début du siècle pour lutter contre le développement possible de la rage à partir du continent, ont conforté cette situation.

Les temps ont changé et il n'était pas normal que les gestionnaires des deux plus importants livres d'origine du continent européen n'entretiennent pas de relations amicales et plus encore, n'élaborent pas de futurs programmes de coopération.

La personnalité du Président Ronnie IRVING et la Secrétaire Générale Caroline KISKO, francophiles convaincus, ainsi que l'urgence des dossiers européens en cours, nous ont conduit à répondre positivement à leur invitation formulée lors du Championnat de France 2003 à Strasbourg. Les membres du bureau ont pu ainsi découvrir l'organisation et visiter les locaux Londoniens.

Différents thèmes ont pu ainsi être abordés :

- Convention Européenne sur les droits de l'animal
- Lois sur les chiens dangereux
- Gestion des livres généalogiques
- Identification de l'espèce canine par tatouage ou transpondeur
- Identification biomoléculaire.

Il est apparu clairement sur tous ces dossiers un manque de concertation et des retards pris face aux réglementations européennes. Ils nous faut nous positionner au départ de l'élaboration des réglementations et non plus réagir à des stades trop avancés voire après leur mise en application.

Les anglais sont de redoutables lobbyistes au sein de la Communauté Economique Européenne et nous ne pouvons envisager d'actions concrètes au siège des commissions européennes à Bruxelles, auprès du Parlement Européen de Strasbourg ou de la cour européenne au Luxembourg sans leur soutien. Il nous faut donc nous structurer autour d'une union des sociétés canines de la communauté européenne afin de pouvoir agir ensemble en tant que personne morale à compétence européenne auprès des organismes concernés.

Les résolutions de la Convention Européenne des droits de l'animal ainsi que l'évolution des législations sur le statut du chien dans la société (lois sur les chiens dangereux) sont de bons exemples de domaines d'actions à aborder.

Cette procédure n'entre pas en concurrence avec la Section Europe de la FCI qui traite des dossiers purement cynotechniques et est insuffisamment présente pour observer l'évolution réglementaire au sein de la Communauté Economique Européenne.

C'est pourquoi, nous avons convié les sociétés canines début juillet à Paris afin d'avancer sur ce projet.

Dans le même schéma, Monsieur Joseph DAUL, Président de la Commission Agriculture au Parlement Européen, et élu alsacien, après nous avoir fait l'honneur de parrainer le Championnat de France de Strasbourg en 2003, s'est déclaré favorable à l'organisation d'un colloque à Strasbourg au Parlement Européen début 2005, sur l'état et l'évolution des réglementations européennes sur les animaux ; Ceci sous sa présidence et peut-être celle de Monsieur FISCHLER, Commissaire Européen à l'agriculture. C'est Monsieur Jean-Paul PETIT DIDIER qui suit ce dossier d'une importance cruciale pour l'avenir de nos associations d'éleveurs.

▪ **La société Canine Italienne (ENCI)**

Enfin, après des années de mise sous tutelle, l'ENCI a de nouveau un président élu. Nous pouvons donc engager des relations plus suivies avec le 2^{ème} pays FCI par l'importance de son livre d'origine en Europe.

Les naissances en France et en Italie au sein des pays de la Communauté Economique Européenne, plus celles du Royaume-Uni représentent un cheptel conséquent de plus de 513.913 naissances par an, soit près de 50% de la production totale annuelle. C'est pourquoi nos trois pays ont un grand rôle à jouer pour l'établissement de normes et d'échange de données généalogiques informatisées (résultats de travail, typage ADN, etc...).

SOCIETES CANINES DE LA CEE - MEMBRES DE LA FCI
Statistiques 2003

Pays	Naissances	Expositions CAC	Expositions CACIB	Membres individuels
Autriche	8 650		6	50 000
Belgique	22 987	5	8	50 918
Chypre	1 460	0	1	188
République Tchèque	34 100	3	7	50 000
Danemark	20 137	8	6	26 700
Estonie	2 995	40	4	1 194
Finlande	37 221	42	11	105 064
France	159 772	122	36	550 000
Allemagne	90 271	1	14	650 000
Gibraltar	150	2	1	1 800
Grèce	5 650	6	1	650
Hongrie	64 468	14	7	17 670
Islande	555	1	2	800
Irlande	24 820	17	2	15 986
Italie	154 141	52	23	99 102
Lettonie	2 013	64	2	6 234
Lituanie	1 968	26	2	2 800
Luxembourg	364	13	2	2 000
Malte	880	5	1	285
Pologne	27 983	42	10	37 000
Portugal	22 685	8	12	790
Slovaquie	10 751	4	5	10 800
Espagne	70 067	42	26	3 191
Suède	52 700	37	22	280 000
Suisse	10 862	25	5	69 738
Pays-Bas	47 148	14	14	140 000
26	874 798	593	230	2 172 910
<i>+ Grande Bretagne</i>	<i>200 000</i>			
TOTAL	1 074 798			

Grande-Bretagne	200 000
France	159 772
Italie	154 141
TOTAL	513 913

Soit près de 50% de la production totale annuelle

C) Le milieu vétérinaire

▪ **Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Vétérinaires**

Instance supérieure régissant la profession, le Conseil de l'Ordre définit et préserve l'éthique, et s'investit dans une communication qualitative sur ce métier en relation constante avec le milieu des éleveurs.

Le Président Christian RONDEAU a toujours cherché à privilégier communication et dialogue. Vous avez pu voir ce matin un exemple de collaboration entre nos deux organismes et il est prévu de leur soumettre la validation de nos futures fiches de race pour les conseils vétérinaires afin d'éditer des documents en harmonie avec les textes réglementaires.

▪ **L'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (AFVAC)**

Nous développons notre partenariat avec le groupe zootechnique de l'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie. Les docteurs Christian DUMON, Gilles CHAUDIEU et Alain FONTBONNE sont nos interlocuteurs et travaillent sur les modules de formation continue que nous allons proposer aux éleveurs.

Une journée de formation éleveurs est également prévue lors de son congrès en novembre 2004 à Paris.

▪ **Les Ecoles Vétérinaires d'Alfort, Lyon, Toulouse et Nantes**

Nous travaillons très régulièrement avec des professeurs des différentes écoles. Actuellement, nous nous attachons à redéfinir précisément les attributions des banques de semence. Des travaux intéressants l'espèce canine sont présentés à la Commission zootechnique, et nous apportons notre soutien à différentes études entamées par ces écoles vétérinaires et l'Institut National d'Agronomie Paris-Grignon :

- La biomécanique du chien avec le Docteur Laurent FANCHON de l'Unité de Médecine de l'Élevage et du Sport (UMES) suivi par le Professeur Dominique GRANDJEAN. Cette étude vise à établir des corrélations entre la morphologie et le mouvement à l'exemple de ce qui est déjà connu chez le cheval.

- La communication Homme - Chien avec Mademoiselle Laurence COUTELLIER, suivie par le Professeur Jean-François COURREAU. Cette thèse porte sur les différents modes de communication entre le chien et l'homme et leur application dans le dressage ou l'éducation.

- Les outils de sélection génétiques au service de l'espèce canine par Monsieur Grégoire LEROY suivi par le Professeur VERRIER du département génétique de l'Institut National d'Agronomie Paris-Grignon. Ce travail a pour objectif de faire le point sur les outils de sélection existant dans d'autres espèces animales et d'étudier les modes de suivi et d'exploitation des données généalogiques dans d'autres sociétés canines.

- Les index de performances dans l'espèce canine avec le Professeur Jean-François COURREAU de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort et l'unité de recherche génétique de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) de Jouy en Josas.

D) Nos rassemblements de sélection nationaux

▪ **Les Championnats de France**

Après avoir longtemps traité avec un opérateur extérieur l'organisation de nos Championnats de France à une époque où les partenariats étaient très conséquents (Masterfoods pour l'organisation de Longchamp), c'est maintenant une équipe interne d'élus et de salariés qui gère ces organisations, ceci avec les Sociétés Canines Régionales quand le Championnat s'organise sur leur zone d'influence.

La Société Canine du Bas-Rhin et la Fédération canine d'Alsace se sont particulièrement mobilisées pour le Championnat de France 2003, sous la houlette de Monsieur Jean-Paul PETITDIDIER. Ce championnat a été une grande réussite avec un afflux particulier d'exposants d'Europe Centrale.

Notre Championnat de France 2004 à Nantes, suivi par Monsieur Jean-Claude METANS, s'annonce également comme une grande réussite avec l'équipe de Madame Françoise LEMOINE-LEGAY, Présidente de la Société Canine Saint-Hubert de l'Ouest, et Monsieur Jean-Luc LAGASSE, Président de la Fédération des Pays de Loire.

Nous nous retrouverons donc à Nantes dans un mois.

Le Championnat de France 2005 qui se déroulera les 11 & 12 juin à Lyon, avec l'aide de la Société Canine Rhône-Alpes, est déjà bien engagé. Le Président Monsieur Pierre BRZEZINSKI a motivé ses troupes pour cette échéance.

▪ **Le Concours Général Agricole**

Ce point d'orgue de la sélection de nos sujets recommandés, reproducteurs d'élite, lots d'élevage et lauréats en type ou en travail de nos clubs de race, est un élément important de communication autour de notre rôle dans la diffusion du progrès génétique. Nous donnons du sens au concept « d'amélioration des races canines » et à l'importance des grilles de sélection et des Nationales d'élevage pour la mise en avant des reproducteurs.

Ces chiens de plus haute qualité ne sont pas uniquement présentés devant un public averti, ce qui est le cas de nos Nationales d'Élevage. La Commission Nationale d'Élevage présidée par Monsieur Jacques GOUBIE et la Commission Communication présidée par Monsieur Jean-Paul PETITDIDIER travaillent sur le sujet ; L'idée qui paraît la plus intéressante étant celle d'un village de races assurant du conseil, et la présence de tous les groupes durant les 9 jours du salon.

C'est évidemment contraignant, mais cela donnerait une bonne visibilité du travail de nos associations de races affiliées vis à vis de notre Ministère de tutelle.

E) L'activité des commissions et des groupes de travail

Le Comité de la Société Centrale Canine est relayé par ses commissions composées de spécialistes, éleveurs et utilisateurs qui gèrent nos actions sur le terrain. Il ne s'agit pas de les énumérer, vous les connaissez toutes, mais je tenais à insister sur celles qui gèrent les dossiers d'actualité qui intéressent une grande majorité.

▪ La Commission Chiens de Berger et de Garde

La mise en œuvre des textes d'application de la loi de 1999 est pratiquement achevée. La presque totalité de nos clubs est référencée auprès des Directions Départementales des Services Vétérinaires. Une liste des capacitaires au mordant, établie au niveau national, est désormais consultable par les ayants-droits de l'administration et des Directions des Services Vétérinaires. L'activité au mordant est définitivement inscrite dans les textes réglementaires et ne pourra plus faire l'objet de remise en cause.

▪ La Commission Communication et la Commission Informatique & Internet

Ces deux commissions travaillent à redéfinir notre politique de communication, le développement des services aux membres et l'information du grand public.

▪ La Commission Nationale d'Education & d'Agility

Après avoir mis en place un corps d'éducateurs canins au service de la population au sein de nos clubs affiliés, de nouvelles attentes se concrétisent, dont l'Ecole du chiot pour les éleveurs et les particuliers, et bientôt, la mise en place de nouvelles disciplines anglo-saxonnes telles que le frisbee, le fly-ball et l'obéissance rythmée.

Ces disciplines ludiques et de loisirs représentent bien sûr peu d'intérêt particulier pour la sélection mais valorisent une image tonique et sportive du chien dans le milieu citadin.

▪ La Commission d'Élevage, de Zootechnie et les groupes spécialisés dysplasie, tares oculaires, insémination et affections diverses.

Ces commissions travaillent aux projets d'amélioration morphologique et comportementale par les grilles de sélection, à l'amélioration sanitaire par la lutte contre les affections diverses et œuvrent sur l'adaptation de notre élevage au futur décret généalogie qui doit remplacer le décret de 1974.

▪ La Commission des Expositions & des Juges

Ces commissions et les groupes de travail qui s'y rattachent ont la tâche délicate de suivre les activités de notre corps d'experts cynologiques, juges de morphologie et de travail et experts – confirmateurs, l'élaboration de notre calendrier des expositions et le suivi de sa réglementation.

▪ Les commissions de travail et les commissions techniques

Elles gèrent les calendriers et l'organisation des épreuves de leur ressort afin de dégager une élite lors des différents championnats de France où se confrontent nos meilleurs reproducteurs.

En phase finale, l'ensemble des travaux de ces commissions est soumis à notre Comité Directeur avant ratification et application.

Qu'ils soient tous remerciés pour l'excellent et abondant travail effectué au service de la cause du chien de race !

IV - CONCLUSION

Après vous avoir exposé ce bilan réconfortant, je tenais à vous exprimer un vif espoir, emprunt d'un idéalisme certain mais que je revendique pleinement :

Notre Fédération a pour vocation de représenter et de défendre les intérêts de la collectivité cynophile française dans son entier.

Nos statuts précisent notamment, parmi nos nombreuses missions, que la Société Centrale Canine se doit, je cite : « *de resserrer les liens amicaux qui unissent les différentes sociétés et les différents clubs français qui s'occupent des races de chiens, de leur donner, par leur groupement même, plus de crédit pour la défense des intérêts de l'élevage auprès des pouvoirs publics* ».

(Pour information complémentaire, une étude est en cours afin de rénover ces statuts, obsolètes en bien des secteurs. Un projet de statuts rénovés devrait en principe vous être proposé à l'Assemblée Générale de l'an prochain).

Je reprends : Or je constate, avec tristesse, qu'il ne se passe pas un jour sans que la Fédération soit saisie de conflits issus de luttes intestines, de problèmes politiques mêlés de querelles de personnes au sein des clubs et associations affiliées.

Toutes les structures disposent pourtant de leurs propres personnalités morales et de leurs propres responsables élus.

Force est de constater que la marge de manœuvre de la Fédération est statutairement très étroite en ce domaine. Aussi nous est-il régulièrement reproché un manque d'efficacité ou, plus sévèrement, nous sommes tantôt accusés de parti pris tantôt d'immobilisme.

Rien de bien gratifiant que de se trouver ainsi mêlés à des querelles, bien souvent nées de conflits d'intérêts particuliers forts éloignés des missions allouées tant à la fédération qu'à ses membres affiliés.

Chaque conflit de ce type rogne notre crédit à tous et constitue un véritable obstacle au développement du chien de race et de l'ensemble des activités qui y sont liées.

Aussi laissez-moi espérer un retour rapide au sens de l'intérêt général et faire ainsi vœu pour une solidarité cynophile retrouvée, unie face à des embûches dont nous aurons, ensemble, désormais endigué le flot, et qui ne proviendraient plus du monde de notre passion commune.

Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur nous.

Il me reste à remercier tous les bénévoles, les membres du Comité, du bureau, de nos commissions, de leur disponibilité et du travail accompli, les collaborateurs salariés de leur implication, hommes et femmes sans lesquels toutes les nouveautés, réalisées ou en cours, que je vous ai exposées, auraient relevées du rêve plus que de la réalité

Parmi ces hommes et femmes qui se sont dévoués, contre vents et marées, à la cause de la cynophilie, figurait notre incontournable Marcel COSTE.

Marcel nous a brutalement quitté cette année, après des décennies de passion et de labeur au service de tous, du Setter Irlandais pendant 40 années au Comité de la Société Centrale Canine durant 18 ans, sans oublier les nombreuses commissions au sein desquelles Marcel œuvrait sans relâche.

Si la nature comble les vides, elle ne peut toutefois remplacer des hommes tels que Marcel COSTE, qui aura tant marqué de sa présence la cynophilie et notre Fédération.

Puissions-nous être suffisamment dignes de ces hommes et unis dans la poursuite ardente des missions qui nous sont confiées.

Nous offririons ainsi le meilleur des hommages à nos anciens et la meilleure des voies aux cynophiles des prochaines générations.